

Doctoriales de l'Association Française d'Économie Politique Mardi 28 juin 2022 – Université de Picardie Jules Vernes

Présentation de la démarche d'ensemble du projet de thèse : De Bac –3 à Bac +3, la construction progressive du projet professionnel : Une analyse socio-économique du processus d'orientation

Julien BOURGEADE
Doctorant en Economie
Sous la direction d'Alexandre LENE
Université de Lille – Clersé UMR CNRS 8019
Encadrement support : Centre associé Céreq de Lille

« La formation initiale est un premier indicateur de ce qui peut être un projet de vie et, plus largement, l'ensemble des activités de l'individu durant son passage dans le système éducatif » (Giret, 2000, p38). En se basant sur ce constat, il est pertinent de penser que l'école est la pierre angulaire de la construction du parcours de vie de l'élève. Cette construction se fait par l'intermédiaire de plusieurs moments clés d'orientation. Dès la fin du collège, l'élève doit opérer un choix important : poursuivre sa formation ou entrer au plus tôt dans la vie active. S'il décide de continuer ses études, s'impose alors à lui la sélection de la filière, générale, technologique ou professionnelle. Au lycée, ce processus de détermination est décuplé par les matières et options à choisir dans le cadre de la formation, et se conclut par la décision de poursuivre vers l'enseignement supérieur ou d'arrêter les études. A nouveau les choix à opérer seront multiples et variés.

Cependant concernant l'orientation dans le supérieur, « les jeunes ne partent pas à égalité au regard des ségrégations en amont de l'obtention du bac » (Lemistre, 2019). Le choix est donc au centre de la procédure, mais il peut être influencé par certains facteurs. L'orientation n'est pas un long fleuve tranquille, et ne dépend pas uniquement des « capacités » (Sien, 2000) de l'élève. Les différences entre les individus sont multiples et peuvent participer à conditionner leur accès (ou non) à l'enseignement supérieur.

Le cas de la région des Hauts-de-France (HDF) est particulièrement illustratif. En 2018, la proportion des 25-64 ans diplômés de l'enseignement supérieur est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine : 30,6 % pour les HDF, contre 36,9 % au national. Une des raisons de cette faible proportion est le taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur de la région en 2018, plus faible qu'à l'échelle nationale : 77,8 % pour les HDF contre 80 % pour la France métropolitaine. Ce même taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur était de 77 % dans les HDF en 2016, contre 79,5 % au national¹. L'évolution est donc un peu plus rapide dans les Hauts-de-France.

Nous pouvons compléter ce constat en soulignant qu'en 2011, le pourcentage de non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés atteignait 29,4 %, dépassant la moyenne nationale, située à 25,4 %. Des obstacles existent et freinent surtout l'arrivée des lycéens dans les filières du supérieur. Selon Boudesseul², ce constat est illustré par le pourcentage de la population de la région rencontrant un « cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » : il atteignait 57 % en 2011, soit la plus grande concentration de difficultés en France métropolitaine.

La prise en compte de ces problèmes a sans doute incité les pouvoirs publics à agir. Leur action se matérialise par la création de dispositifs gouvernementaux financés par l'Etat,

¹ Delhaye, M. L., Maecker, M. E., Spécial enseignement supérieur, Repères HDF N°25, Novembre 2020

² Boudesseul, G. et al. (2016), Atlas des risques sociaux d'échec scolaire, N° ATLAS 2016.2, MENESR, Paris

tel que le Plan d'Investissement d'Avenir (PIA) qui encourage la création de projets innovants. Parmi ceux-ci figure le dispositif « A vous le sup' », initié en 2019 par l'Université de Lille. De multiples acteurs³ du secteur de l'orientation participent à ce dispositif, qui cherche à faciliter l'orientation des jeunes (de la 4^e à la Terminale) vers l'enseignement supérieur au moyen de 4 actions distinctes : 1- Projection, une action de sensibilisation aux métiers de demain ; 2- Une Plateforme numérique, qui centralise des informations ciblées sur l'orientation ; 3- Parcours de réussite, une action de sensibilisation à la vie étudiante ; 4- Une recherche action, pour évaluer l'ensemble du dispositif et chaque action.

L'action 4 est portée par le centre associé Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) de Lille. Cette action constitue notre terrain d'étude, terrain que nous déclinerons en matériaux à traiter pour mener à bien l'évaluation.

Un ensemble de questions théoriques sur les inégalités d'accès des individus à l'orientation et notamment à l'enseignement supérieur, confrontées à ces dispositifs publics d'aide à l'orientation, offrent l'opportunité de poser un axe de recherche qui se traduit, dans le cadre de la thèse, par la problématique énoncée de manière suivante :

De Bac –3 à Bac +3, la construction progressive du projet professionnel : Une analyse socio-économique du processus d'orientation

Ainsi, cette thèse socio-économique a pour problématique de **comprendre comment se construit le projet professionnel d'un jeune, par une analyse socio-économique de son orientation**. L'analyse du dispositif « A vous le sup' » offre l'opportunité de réfléchir au fonctionnement d'un tel dispositif d'aide à l'orientation, et en particulier d'en évaluer ses effets.

L'orientation constitue une question de recherche posée dans le cadre du thème de l'éducation. Cette thématique est caractérisée par une approche pluridisciplinaire marquée en sciences humaines : elle est autant traitée en sociologie, qu'en sciences de l'éducation ou encore en psychologie. Elle constitue aussi une problématique importante pour l'Etat qui crée une corrélation entre le niveau des individus et l'insertion dans le monde du travail, et semble de plus en plus associer expérimentation et évaluation de dispositifs. Néanmoins dans le monde de la recherche, l'approche économique du processus d'orientation est peu développée, et peu connue des disciplines des sciences humaines⁴. L'approche socio-économique l'est tout autant. Ainsi, l'intérêt de cette thèse se situe dans la perspective d'apporter une expertise économique et socio-économique à la question de l'orientation.

Dans le cadre de cette synthèse détaillant la démarche d'ensemble de la thèse, nous présenterons dans un premier temps les champs théoriques abordés. Dans un second temps, nous développerons la méthodologie adaptée à la confrontation des concepts théoriques dans le cadre d'une expérimentation particulière.

Cadre théorique

Le socle théorique mobilise trois thématiques :

L'orientation

L'approche socio-économique de ce travail nécessite une analyse des référents théoriques en économie et en sociologie :

³ Structures de l'enseignement supérieur (Université de Lille, IEP de Lille...), Lycées, associations (Article 1, AFEV), instances régionales (MEL)...

⁴ Constat réalisé à l'issue d'échanges avec des sociologues et des psychologues de l'orientation dans le cadre de la participation au Colloque « Continuum Sco-Sup » de l'IH2EF à Chasseneuil du Poitou, du 8 au 11 février 2022.

- En économie, à travers l'analyse de certains auteurs contemporains de l'économie de l'éducation comme Marc Gurgand (2005) et Jean-Claude Eicher (1973), nous examinons le processus. Nous essayons de montrer qu'il est possible de dépasser la Théorie du Capital Humain définie au préalable par les travaux de Theodore Schultz (1959, 1960, 1961), ainsi que la Théorie des coûts individuels de Gary Becker (1964). Ces deux paradigmes donnent trop d'importance au capital scolaire. Il est nécessaire de prendre en compte d'autres facteurs sociaux (classe sociale, origine ethnique...) qui permettent de mieux comprendre les décisions d'orientation.
- En sociologie, nous nous intéressons aux différentes approches de la sociologie de l'orientation. En partant de la définition de cette discipline par Emile Durkheim (1922, 1925, 1938), nous observons comment des sociologues comme Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron (1964) ont fait évoluer la perception de la sociologie de l'orientation. Nous étudions également l'approche de Raymond Boudon (1972), qui mobilise la théorie de rationalité des individus, empruntée à l'économie.

L'insertion professionnelle des jeunes

La Théorie du Capital humain (Schultz, 1959, 1960, 1961) et la Théorie des coûts individuels (Becker, 1964) évoquées supra, définissent le concept d'insertion, en étudiant le retour sur investissement de la formation et les conditions d'accès à l'emploi. Au-delà de ces théories incontournables, l'insertion professionnelle est un concept relativement récent, déduit du développement du salariat et de l'allongement des études. Les travaux de Michel Vernières sur l'insertion professionnelle (1993, 1997) et ceux de François Stankiewicz sur l'économie du chômage et de l'emploi (1984) nous permettent de comprendre comment se concrétise l'insertion professionnelle. En mobilisant les travaux de Jean-François Giret (2000), il est possible de la redéfinir au bénéfice des jeunes.

L'évaluation des politiques publiques

L'évaluation mobilise le suivi d'un dispositif. Le suivi est un processus continu qui consiste à surveiller le déroulement d'un programme et qui s'appuie sur les données collectées pour améliorer la mise en œuvre du programme, sa gestion et les décisions quotidiennes le concernant. Ce processus s'appuie essentiellement sur les données administratives, pour rapporter la performance du programme aux résultats espérés, comparer les programmes entre eux et analyser des tendances à travers le temps. Le suivi se concentre généralement sur les intrants, les activités et les extrants, ainsi qu'occasionnellement sur les résultats, comme les progrès vers les objectifs de développement nationaux (Gertler et al, 2011). L'évaluation est une appréciation périodique et objective de projets, programmes ou politiques prévus, en cours de réalisation ou achevés. Les évaluations permettent de répondre à des questions précises liées à la conception, la mise en œuvre ou les résultats des programmes. Contrairement au suivi, qui est continu, les évaluations sont périodiques et effectuées à un moment donné, généralement par des spécialistes extérieurs au programme.

L'évaluation de politiques publiques est désormais une pratique régulièrement développée en France. Par l'intermédiaire des travaux de Maurice Baslé (2019) et ceux d'Antoine Bozio (2014), nous constatons que ce ne fut pas toujours le cas. Nous observons également la complexité de l'évaluation d'un dispositif d'aide à l'orientation, caractérisé par le nombre conséquent de partenaires impliqués.

Confrontations des éléments théoriques dans le cadre d'une expérimentation

Ces référents théoriques sont mobilisés dans le cadre de la construction du processus d'évaluation du dispositif « A vous le sup' ». En effet, comme signalé précédemment, le Céreq a comme mission d'assurer l'évaluation de l'expérimentation pour répondre à l'injonction de la

Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), l'instance de contrôle de ce projet. La CDC a édicté un cahier des charges qui norme et demande la remontée d'indicateurs d'évaluation (Exemple : Impact sur le parcours des élèves/étudiants dans l'enseignement supérieur). Nous complétons cette démarche pour mieux apprécier l'efficacité de l'aide à l'orientation, en produisant des analyses additionnelles.

- Analyse quantitative : Afin de mesurer l'efficacité du dispositif en termes d'entrée et de réussite des élèves dans l'enseignement supérieur, nous procédons à la mise en place d'un suivi des bénéficiaires. Ces élèves constituent un groupe test. Nous les comparons avec des données relatives aux élèves de l'Académie de Lille, constituant le groupe témoin. En utilisant des méthodes de mesure d'impact, et plus particulièrement la méthode d'appariement, nous pouvons être en mesure de comprendre l'impact d'un dispositif d'aide à l'orientation sur les élèves bénéficiaires, par rapport aux élèves non bénéficiaires.
- Analyse qualitative : Cette étude repose sur une meilleure appréciation des effets du dispositif sur les élèves bénéficiaires et sur les personnels (enseignants, tuteurs...). Dans cet objectif, nous procédons à des entretiens semi-directifs avec les différents acteurs.
- Analyse du « réseau » de partenaires : Un des objectifs du dispositif est de créer un « réseau » d'acteurs de l'orientation sur le territoire de la Métropole Lilloise. Des rencontres avec les partenaires nous permettent d'établir un constat sur ce phénomène et d'en établir la portée.

Bibliographie indicative

Baslé, M., Josselin, J.M., Le Maux, B. (2019), Évaluation des politiques publiques – Guide pratique et citoyen, Ellipses.

Bozio, A. (2014), « L'évaluation des politiques publiques : enjeux, méthodes et institutions », *Revue française d'économie*, 2014/4, pp 59-85.

Eicher, J.C. et al. (1973), *L'économie de l'éducation*, Sirey.

Giret, J.F. (2000), *Pour une économie de l'insertion professionnelle des jeunes*, CNRS éditions.

Gurgand, M. (2005), *Économie de l'éducation*, La Découverte.

Lemistre, P. (2019), « Affectations post-bac : les choix selon le type de bac, les performances et l'origine sociale », *CNESCO*, pp 13-32.

Troger, V. (2016), « La sociologie de l'éducation », Martine Fournier éd., *Éduquer et Former. Connaissances et débats en Éducation et Formation*. Éditions Sciences Humaines, pp. 21-30.

Stankiewicz, F. (1984), *Économie du chômage et de l'emploi*, CUJAS.

Vernières, M. (1993), *Formation emploi – Enjeu économique et social*, Théories économiques, CUJAS.

Vernières, M. (1997), *L'insertion professionnelle – Analyses et Débats*, Laboratoire d'économie sociale – Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Economica.